



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgifp.finances.gouv.fr
<http://www.fo-dgifp-sd.fr/012/>

Rodez, le 9 décembre 2011

COMPTE RENDU D'ACTIVITE CTL du 8 décembre 2011

Ce Comité Technique Local était le 1^{er} depuis les élections professionnelles de cet automne. La section **FO DGFIP** remercie tous ceux qui lui ont donné par leur vote 2 des 7 sièges en CTL et s'engage à défendre toujours les intérêts des personnels de la DDFIP de l'Aveyron.

Ce CTL abordait les points suivants :

Modalités de fonctionnement des CTL.

Pour **FO DGFIP** la pseudo rénovation du dialogue social souhaitée par certaines organisations syndicales n'améliorera en rien la situation des personnels. Il sera toujours aussi difficile de peser sur les orientations de l'administration au sein des comités techniques, qu'ils s'appellent CTPD, CTPL ou désormais CTML ! C'est la raison pour laquelle **FO** n'a pas signé les « accords de Bercy » à l'origine de la loi du 5 juillet 2010 qui inspire les nouvelles modalités de fonctionnement des CTL.

Désormais les comités techniques locaux ne sont plus paritaires puisque l'administration n'y vote plus. Ils continuent d'être des organismes consultatifs émettant des avis. L'administration n'y est plus représentée que par le DDFIP et son chef de pôle en charge des RH. Tout vote contre à l'unanimité d'un projet directionnel par les organisations syndicales impose une nouvelle réunion du CTL dans un délai de 8 à 30 jours. Mais en tout état de cause le second vote, même un vote unanime contre, n'a aucune valeur contraignante pour l'administration. Quoiqu'il en soit **FO DGFIP** continuera à utiliser sa parole et sa voix en CTL en représentant l'ensemble des personnels de la DDFIP pour défendre leurs intérêts.

Bilan de la formation professionnelle.

La direction départementale a fait son mea culpa pour cette 1^{ère} année de formation en mode DDFIP. Cette année de mise en route, dans un environnement peu stabilisé a eu pour conséquence de rendre impossible la mise en place d'un plan départemental de formation complet et satisfaisant. De très rares formations locales ont pu être menées (formations hébergées pour la filière GP par exemple). Ce sont surtout quelques formations nationales qui ont été déclinées localement en fin d'année. De plus des erreurs de communication par rapport aux agents ont été constatées (utilisation des bords des postes et non des adresses mail personnelles). Partant de ce constat, la direction s'est engagée à relancer dès janvier 2012 le groupe de formateurs occasionnels locaux qui avait bien fonctionné dans l'ex DGCP jusqu'en 2009 pour établir un plan local de formation 2012 plus ambitieux et une offre détaillée de formation pour tous les agents.

Pour **FO DGFIP** le constat d'une année de formation « loupée » est en effet une évidence. Il faut croire qu'en cette année post fusion, en Aveyron comme partout ailleurs, la formation n'était pas du tout une priorité ! **FO DGFIP** insiste sur le droit à la formation des agents qui est une véritable exigence tant l'évolution des outils informatiques et des réglementations est extrêmement rapide et implique une formation continue de très haut niveau. **FO DGFIP** redoute que les conditions de travail en sous-effectif généralisées n'aient pour effet de réduire le vivier des formateurs locaux, tant quitter son poste de travail est devenu tellement pénalisant pour le fonctionnement courant des unités de travail.

Ponts naturels 2012.

Pour la 1^{ère} fois depuis la création des ponts naturels, 6 dates étaient soumises au choix de la direction (lundi 30 avril, lundi 7 mai, vendredi 18 mai (lendemain de l'ascension), vendredi 2 novembre, lundi 24 décembre et lundi 31 décembre).

La direction a mis en avant les 2 arguments suivants :

- 1/ l'impossibilité de proposer 6 ponts naturels au regard du nombre de jours de congés des personnels à temps partiel et de ceux ayant des protocoles RTT consommateurs de jours de congés
- 2/ la volonté de réduire au maximum les jours de fermeture à l'occasion de la période de la campagne Impôts sur le Revenu de mai 2012

De ce fait ont été proposés comme ponts naturels 2012 : le lundi 30 avril
le vendredi 2 novembre 2012
le lundi 24 décembre 2012
le lundi 31 décembre 2012

FO DGFIP a demandé si ne pas travailler entre le 28 décembre et le 2 janvier en neutralisant la date du 31 décembre ne serait pas pénalisante pour l'arrêté de fin d'année 2012, date aussi importante pour tous les postes comptables que ne l'est le mois de mai pour les SIP. Il lui a été répondu que non. Dont acte.

FO DGFIP s'est abstenu de participer à un vote sur des dates qui ne peuvent de toute façon pas satisfaire l'ensemble des personnels au regard des impératifs professionnels différents des uns et des autres.

Restructuration du réseau comptable.

Pour **FO DGFIP** ce sujet était une fois de plus le plus important de ce CTL. Et pourtant il ne donnait lieu qu'à une information aux organisations syndicales, et aucun document préparatoire ne leur avait été communiqué ! La stratégie de la direction actuelle est claire : supprimer les antennes et permanences héritées des choix des TPG d'avant la direction unifiée. Le discours de la direction est simple : il faut tirer toutes les conséquences de la suppression juridique actée il y a plusieurs années de certaines trésoreries en mettant un terme aux antennes alors créées. La direction souhaite un maillage territorial de la DDFIP raisonné et raisonnable basé sur les trésoreries juridiquement existantes à ce jour. Elle ne souhaite pas procéder à de nouvelles suppressions juridiques (sauf peut être pour le CH de Rodez : lire plus loin). Si la carte des postes comptables doit évoluer, ce ne sera qu'en fonction des évolutions de l'intercommunalité qui seront elles mêmes très lentes et relativement lointaines dans le temps. Elle n'a plus les moyens de faire fonctionner les antennes et veut donc les supprimer, en allant cependant « doucement » et en œuvrant au cas par cas.

Ainsi :

- l'arrêté de suppression juridique des postes de Laguiole et d'Estaing a été publié au JO le 7 décembre. A compter du 1^{er} janvier 2012 une seule permanence se tiendra à Estaing le jeudi matin (dans des locaux municipaux puisque les locaux de la trésorerie seront restitués au 1^{er} janvier) et à Laguiole le jeudi après midi (restitution des locaux non encore programmée, la permanence se tiendra donc dans l'ancienne trésorerie).
- au 1^{er} janvier 2012 la permanence à Cassagnes de la trésorerie du Ségala Méridional est supprimée avec restitution des locaux. Au mieux le trésorier ou un agent se rendront en mairie au seul moment de « pics d'activité » (sortie des rôles d'eau, des taxes foncières...).

- au 1^{er} janvier 2012 la permanence à Broquiés de la trésorerie de Saint Rome de Tarn, elle même en gestion conjointe de la trésorerie de Saint Affrique est supprimée avec restitution des locaux.

- A Villeneuve d'Aveyron, le flux d'usager en un an est très limité. Au début du second semestre 2012, la fermeture de la permanence avec restitution des locaux est envisageable et envisagée.

- A Saint Amans des Côtes, des réunions avec les personnels et les élus sont en cours pour obtenir là aussi une fermeture avec restitution des locaux.

FO DGFIP le dit depuis des années : ceux qui prétendent que moins nombreux mais regroupés ont est meilleurs sont des menteurs ! La preuve : regroupés on n'arrive plus à assurer la même présence en milieu rural que celle que l'on réalisait avant ! Le désert administratif aveyronnais avance. Inexorablement. Les suppressions d'emploi ne sont plus tolérables : plus assez d'agent pour assurer le contact guichet avec les usagers, alors on ferme les permanences ! 24591 emplois supprimés à la DGFIP depuis 2002 alors que la charge de travail est estimée en progression de 35% !!! Et demain, en 2012, 8 emplois à nouveau supprimés dans l'Aveyron, 2400 au niveau national pour notre direction ! Une qualité de service qui s'en ressent, des prestations de moindre qualité, un éloignement toujours plus grand avec les usagers...la fermeture des permanences va certes donner un bol d'air aux équipes en place, mais juste le temps de nouvelles suppressions d'emplois ! A Espalion, la suppression d'emploi a même été actée au CTPL de septembre 2011, avant la fusion juridique des trésoreries de Laguiolle et d'Estaing !!!!!

Dans ce climat, quid du devenir de la trésorerie du Centre Hospitalier de Rodez. La direction semble avoir entendu les arguments des agents des postes, arguments relayés sans cesse en CTPL par **FO DGFIP**. La fusion juridique de la trésorerie du CH avec celle de Rodez Saint Cyrice reste un projet local, mais la direction avoue que l'aval de la centrale est loin d'être acquis. Il ne devrait pas l'être pour le 1^{er} janvier 2013. Le sera t'il même pour 2014 ? ? ? Dans l'attente le déménagement envisagé de la trésorerie du CH est gelé. Pour mutualiser les moyens et surtout utiliser des locaux sous utilisés, la direction a engagé une nouvelle réflexion : fermer les services rue Raynal (ex DSF) et en redéployer les agents sur les 3 sites de la place d'armes, de l'avenue du 8 mai et de Saint Cyrice. L'étude est en cours !

Modification d'horaires d'ouverture.

Suite à un départ à la retraite non remplacé, la trésorerie d'Aubin a demandé de décaler de 30 minutes le matin ses horaires d'ouverture tout en maintenant son amplitude d'ouverture passée. C'est un petit exploit que n'ont pas réussi les trésoreries de Séverac Le Château et de Capdenac, contraintes, car incapables faute de personnels de faire face à la tâche, de demander temporairement des fermetures exceptionnelles de guichet (les mercredi et jeudi après midi jusqu'en janvier pour le 1^{ère} et le vendredi après midi jusqu'en mars pour la 2^{nde}).

Pour **FO DGFIP** ce n'est là qu'une illustration de plus de la déstructuration des services, assassinés jour après jours par la RGPP !

Questions diverses.

A retenir, le dispositif du suivi des conditions de vie au travail. Des espaces de dialogue sont en cours d'expérimentation dans Hérault,

En outre, un guide des risques psycho-sociaux est en ligne sur Ulysse,

Et des formations sont prévues, sur 3 ans, auprès des personnels encadrants,

C'est bien, mais où cela nous mènera-t-il ?

Les représentants du Personnel **FO DGFIP**
Sandrine MONTIES, Frédéric AZAM